## DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): MME SYLVIA BARTHELEMY

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 13 Juillet 2016

OBJET : Projet de Rénovation Urbaine de "La Savine-Vallon des Tuves": approbation de la version définitive de l'avenant n°3 de clôture à la convention pluriannuelle.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

## A décidé :

- d'approuver la version définitive de l'avenant national n° 3 de clôture à la convention pluriannuelle de mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine de « La Savine-Vallon des Tuves » à Marseille,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer cet avenant, dont le projet est annexé au rapport.

Ce rapport est sans incidence financière.

à l'Unanimité M. VERANI s'abstient

## **ADOPTE**

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée